

**AVIS PUBLIC**

**MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA VILLE DE MONT-JOLI**

**DATE MODIFIÉE POUR LA SÉANCE DU 4 juin 2024**

---

**PRENEZ AVIS :**

Qu'en conformité avec l'article 320 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), à titre de greffière, je donne avis que contrairement au calendrier des séances ordinaires fixé en début d'année, le conseil municipal a pris la décision d'apporter le changement suivant :

- La séance ordinaire du conseil municipal prévue le mardi 4 juin 2024 sera tenue le lundi 3 juin 2024 à 20h.

Donné à Mont-Joli, le 5 décembre 2023

*Kathleen Bossé*

Kathleen Bossé, OMA  
Greffière